

## **CFI - Compagnie Foncière Internationale**

Assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2018

Douzième résolution

**Rapport des commissaires aux comptes sur la transformation de la société  
anonyme CFI - Compagnie Foncière Internationale en société en commandite  
par actions**

**EXCO PARIS ACE**  
5, avenue Franklin Roosevelt  
75008 Paris  
S.A. au capital de € 2.250.400  
380 623 868 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **CFI - Compagnie Foncière Internationale**

Assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2018  
Douzième résolution

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la transformation de la société anonyme CFI - Compagnie Foncière Internationale en société en commandite par actions**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CFI -Compagnie Foncière Internationale et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

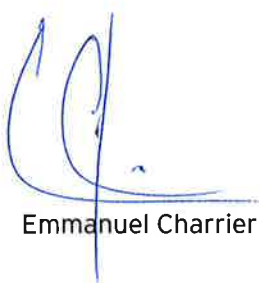
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que, sous réserve de l'approbation préalable de la réduction du capital prévue à la onzième résolution de la présente assemblée générale, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris et Paris-La Défense, le 20 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

EXCO PARIS ACE



Emmanuel Charrier

ERNST & YOUNG et Autres



Nathalie Cordebar